



**ACCREDITATION
LIONS CLUBS INTERNATIONAL
DISTRICT MULTIPLE 103 FRANCE
67^{ème} CONVENTION NATIONALE DU PORT MARLY**

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 2 JUIN 2018

A présenter au pupitre des accréditations de la Convention Nationale du Port Marly aux heures d'ouverture le vendredi 1er Juin de 8h à 10 h et de 14h à 16h et Samedi 2 Juin de 8 h à 11h

Je, soussigné,.....

Président (e) du Lions Club.....

District 103.....

Accrédite et donne pouvoir en la forme réglementaire à

....., Membre du Club

Porteur de la présente afin de participer au nom du club aux opérations de vote lors de l'Assemblée Générale du District Multiple 103 France

le samedi 2 juin 2018 au Port Marly

Fait à..... le.....

Signature du Président précédée de la mention manuscrite « Accréditation et bon pour pouvoir »

Simultanément à l'établissement de la présente accréditation le président devra en adresser une copie à :

**Commission Nationale des Statuts
Maison des Lions de France
295, rue Saint Jacques,
750005 PARIS**

Attention. Il est rappelé que, seul, le président du club peut signer la lettre d'accréditation.